

**INTERVENTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE LA JOURNEE DES
CONSEILLERS REGIONAUX SOCIALISTES
(MARDI 13 FEVRIER 1996)**

Mes chers camarades,

Le hasard fait bien les choses : il y a à peine quelques jours, vous le savez certainement, j'ai accueilli à Lille les premières Assises de la Décentralisation, organisées par Monsieur Daniel HOEFFEL, ancien ministre du gouvernement Balladur, auxquelles a notamment participé le Président du Sénat.

Ce matin, nous nous rencontrons, mais cette fois entre nous, afin de réfléchir non seulement à l'évolution de la Décentralisation, mais aussi de préparer, par l'échange de nos expériences, les trois échéances capitales de 1998.

Je doute que nous parvenions exactement aux mêmes conclusions que les congressistes de vendredi dernier ! Car il existe bien, à mes yeux, deux

lectures de la Décentralisation, et pour en avoir été l'initiateur dès 1982, j'ai assurément de fortes réserves à formuler sur son évolution actuelle et future.

Mais auparavant, je voudrais saluer nos amis Claude ALLEGRE, Président du Groupe Socialiste du Conseil Régional de Languedoc-Roussillon, et Michel SAPIN, ancien ministre, maire d'Argenton-sur-Creuse, qui animeront des ateliers, ainsi que Michel DELEBARRE, ancien ministre, maire de Dunkerque, Premier Vice-Président de la Région Nord/Pas-de-Calais et Christian BATAILLE, Député-Maire de Rieux-en-Cambrésis, Vice-Président de la Région Nord/Pas-de-Calais, qui interviendront eux-aussi.

Egalement Yannick BODIN, Délégué aux régions à la FNESER, et bien sûr, notre camarade Bernard ROMAN, Premier Secrétaire de la Fédération du Nord, membre du Secrétariat National, qui interviendront immédiatement après moi.

Vous êtes nombreux, et je ne peux citer et saluer tous les participant à cette journée, que vous avez eu la bonne idée d'organiser à Lille, après Villeurbanne, la ville de notre regretté Charles HERNU.

Soyez les bienvenus !

Vous le savez mieux que quiconque, la décentralisation a été, pour reprendre les propres mots de François MITTERRAND, la "grande affaire" de son premier septennat. Dans une France où la tradition centralisatrice était partie intégrante de l'Histoire et de la Culture, des rois capétiens à Napoléon 1er, en passant par Louis XIV et la Convention, il fallait beaucoup d'audace pour oser ce que nous avons initié dès 1982 !

Nous l'avons fait, et je m'honore d'avoir dirigé le gouvernement qui a mis en oeuvre cet immense chantier, sous l'autorité de Gaston DEFERRE, dont je salue la mémoire.

Gaston DEFERRE voulait, selon ses

propres mots, "créer l'irréversible et gérer le désordre".

L'irréversible α , en effet, été créé. Qui peut le nier ? Il ne sera plus possible de recentraliser brutalement, de revenir sur des acquis précieux, à commencer par l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel.

La tutelle préfectorale, sur laquelle nous devons toutefois demeurer vigilants, même si elle s'exerce maintenant α posteriori, et non plus α priori, ne pourra plus s'imposer dans les mêmes conditions qu'autrefois. Mais ne croyons pas, pour autant, que l'Etat se désengage totalement sur ce terrain ! Il le fait peut-être dans d'autres domaines, et j'y reviendrai, mais dans ses fonctions régaliennes, il entend que son autorité soit reconnue, et nous savons bien ce que recouvre le notion de "déconcentration".

Quant aux acquis économiques, qu'il s'agisse des infrastructures de transport, des schémas de déve-

loppement de l'enseignement supérieur, des contrats d'agglomérations et de la restructuration des zones économiques, des liens nouveaux avec les chambres consulaires et le secteur associatif, chacun d'entre nous, dans sa propre région, pourrait citer de nombreux exemples de réalisations rendues possibles par l'existence de la décentralisation et la légitimité de l'échelon régional.

Pour la seule Région Nord/Pas-de-Calais, l'ouverture transfrontalière, la réalisation du TGV-NORD et d'EURALILLE, celle du Tunnel sous la Manche, la revitalisation des infrastructures traditionnelles, l'effort considérable mené pour le développement des universités, dans le cadre du Plan Université 2000, la constitution de pôles régionaux de recherche, l'innovation technologique au service de nouvelles activités économiques, créatrices d'emplois, le développement de la vie culturelle sont des résultats plus que tangibles.

J'ai été le premier président de cette région. J'ai, quant à moi, quelques difficultés à imaginer les avancées que nous aurions obtenues ici, sans l'existence du Conseil Régional, puis des lois de décentralisation.

Devons-nous, pour autant, nous contenter de ce satisfecit ? Oui, l'irréversible a été créé, mais le désordre n'a pas encore été géré.

Nous sommes confrontés désormais à de nouvelles difficultés, que je classerai en deux ordres :

- celles engendrées par l'évolution même de la décentralisation ;

- celles qui s'y ajoutent depuis quelques années, en matière budgétaire et fiscale, et que les projets de l'actuel gouvernement amplifieront, si nous les laissons se poursuivre.

Oui, nous devons l'admettre, l'évolution de la décentralisation n'a pas

répondu à l'ensemble de nos attentes. Avec 22 régions, plus de 100 départements et 36.000 communes, notre pays a superposé tant de territoires de compétences, de circonscriptions électorales et aujourd'hui de "pays" et de structures intercommunales, que la paralysie guette sérieusement nos institutions.

Nous savons bien qu'il ne sera pas possible de supprimer l'une de ces collectivités, et d'ailleurs, est-ce réellement souhaitable ? Doit-on pour autant renoncer à réformer, à amender et encore améliorer la décentralisation ?

Je suis convaincu du contraire. Mais pour cela, c'est peut-être d'abord le mode de scrutin qu'il faut repenser. Dans l'exercice de mes différentes responsabilités, et notamment lorsque j'étais Premier Secrétaire du Parti, j'ai toujours été partisan de la création de circonscriptions régionales, car le découpage actuel et le mode d'élection sont ambigus. Les élections de 1992 ont

montré que des majorités stables ne pouvaient apparaître, et nous en subissons toujours les conséquences.

Quant aux départements, si l'existence de cantons ruraux est légitime, celle des cantons urbains est devenue une pure fiction, sanctionnée par le très fort taux d'abstention lors des consultations.

Enfin, il faudra bien ouvrir un sérieux débat sur l'élection des conseillers de communautés et de districts urbains, actuellement élus au second degré. Et que dire des communautés de communes, qui sont plus d'un millier aujourd'hui, et dont les décisions ne sont pas soumises au suffrage universel ?

Nous sommes là devant une dérive. Et je suis inquiet du possible regroupement, en 1998, des scrutins législatif, régional et cantonal, qui créera une totale confusion.

Un autre défi est celui de la

fiscalité, mal comprise par les contribuables, qui ne perçoivent pas suffisamment les niveaux de compétence, et ont le sentiment, parfois réaliste, que des décisions se chevauchent inutilement. Une remise à plat ne pourra être éternellement différée, qu'il s'agisse de la péréquation pour la dotation de solidarité urbaine, ou de la définition des bases de la taxe d'habitation, pour ne prendre que ces deux exemples.

Enfin, la croissance de l'Île de France, que l'on avait pensée interrompue au milieu des années 80, a repris de plus belle, avec les conséquences que l'on voit sur l'aménagement du territoire et l'équilibre économique de notre pays.

A ces difficultés sont donc venues s'ajouter, depuis quelques années, les décisions souvent confuses des gouvernements BALLADUR et JUPPE en matière d'aménagement du territoire, ainsi qu'une augmentation tout-à-fait

inquiétante des transferts de charges sur les collectivités.

Nous avons tous assisté, avec une certaine incrédulité, au "Tour de France" de Monsieur PASQUA, que j'ai moi-même reçu à Lille en 1993.

Etonnant Monsieur PASQUA ! A ses yeux, sur l'aménagement du territoire était donc "l'affaire de sa vie", et il n'a pas ménagé sa peine : des débats publics, un grand rapport de la DATAR, des centaines de réunions, un film publicitaire, une session parlementaire extraordinaire...

Qu'en est-il sorti ? Un texte édulcoré, ambigü, où l'on sentait poindre fortement un discours anti-grandes villes hord de mode et de propos, et la tentation sous-jacente, mais néanmoins visible d'une réconcentration déguisée.

Quant au plan du gouvernement JUPPE, qui vient juste d'être rendu public, il n'est à mes yeux qu'une juxtaposition

de mesures sectorielles, qui prétendent aussi bien régler le très lourd dossier des banlieues, la désertification rurale, l'aménagement du patrimoine naturel et même la revitalisation des zones portuaires

Où est, dans cet inventaire hétéroclite, la volonté d'aménagement du territoire ?

Quelles réponses le gouvernement actuel propose-t-il à son désengagement, et au transfert de charges de plus en plus lourdes sur les collectivités, sans l'accompagnement budgétaire indispensable pour les assumer ?

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'état fiscal dans lequel nous nous trouvons actuellement, car vous êtes tous des élus locaux, et vous le savez : de plus en plus d'interventions sociales et économiques lourdes, mais de moins en moins de dotations publiques pour les financer.

Nous ne pourrions indéfiniment choisir entre l'augmentation des impôts locaux et l'insatisfaction des attentes normales de nos concitoyens, en matière de sécurité, de prévention, d'action sociale et de soutien à l'activité économique.

Une vraie politique d'aménagement du territoire, une réelle décentralisation supposent d'abord, à mes yeux, une confiance réciproque entre l'Etat et les collectivités territoriales;

Il s'agit clairement d'un enjeu politique, et non politique ou partisan. Il concerne aussi la fiscalité, car il est par exemple tout-à-fait normal que les communes défavorisées ne bénéficient pas davantage de la péréquation.

Mais nous le voyons bien, aucune réforme de la fiscalité locale ne sera possible sans une réforme profonde de la fiscalité directe ou indirecte.

Voilà, mes chers camarades, les

quelques réflexions dont je souhaitais, ce matin, vous faire part. Il faut laisser place au débat, après les interventions de nos amis Bernard ROMAN et Yannick BODIN.

Je suis en définitive convaincu que la Région est désormais incontournable. Elle est, par excellence, la collectivité la plus adaptée à l'évolution européenne. Elle est également, grâce à la subsidiarité, la plus solide interlocutrice des communes, et en privilégie la pérennité, à laquelle les Français sont si attachés.

La décentralisation, et les améliorations qu'il faut lui apporter, doivent nous amener à nous interroger : puisque la liberté acquise en 1789 a conduit à la responsabilité collective. Comment voulons-nous mieux associer les citoyens à la démocratie ?

C'est un véritable enjeu pour nous, élus du peuple.